



## Editorial

Depuis janvier, notre association s'est consacrée à deux sujets. La création d'un Grand Parc Naturel Urbain est animée par le Collectif Ceinture Verte, avec 3 randonnées à la découverte des espaces verts de notre commune, des conférences et des débats. Le deuxième fut la défense des arbres emblématiques de notre commune et la préservation de nos platanes. Continuons ensemble à œuvrer pour la conservation de nos espaces naturels urbains. Nous serons présents au forum des associations du dimanche 2 septembre pour échanger et partager nos idées.

Claire Cathala - Présidente de SJE

## Collectif Ceinture Verte

Notre association est à l'origine de la création, fin 2017, du Collectif Ceinture Verte, pour promouvoir la préservation et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels de la couronne de Montpellier, menacés par un étalement urbain non maîtrisé. A ce jour, le Collectif compte plus de dix associations de l'ouest et du nord de Montpellier toutes actives dans la défense de l'environnement et de la qualité des aménagements publics.

L'essentiel des pollutions et émissions de gaz à effet de serre vient des villes. Leurs conséquences alarmantes appellent à repenser en urgence et en profondeur la façon dont la ville se développe. Nous proposons entre autres une vision inversée de l'urbain, où il est dorénavant question de 'Construire la Campagne dans la Ville' ; l'agroécologie de proximité et les aménagements végétalisés doivent y devenir un moteur économique de première nécessité, sources de reconquête environnementale, de bien-être, de lien social, d'attractivité.

Notre Collectif se positionne comme force de proposition, de réflexion et de dialogue. Son action a déjà attiré l'attention de nos élus et décideurs au travers de réunions publiques, débats, randonnées, reportages relayés par les médias... Si jusqu'à présent, nombre de gens s'interrogeaient sur la pertinence de nos idées, aujourd'hui les lignes bougent et nos décideurs prennent conscience de l'urgence de prendre des initiatives conduisant à l'engagement de tous autour de projets ambitieux et de longue haleine.

## Sommaire

Collectif Ceinture Verte	1
L'actu en photo	1
Non à l'abattage des platanes	2
Ilots de chaleur	3
Hydrogène vert	4
Le tour Alternatiba	4
1 <sup>ère</sup> Vélorution à l'Ouest	4
Les rendez-vous	4

## L'actu en Photo

En janvier 2014, la police municipale de St Jean de Védas a constaté une situation d'occupation anormale de terrains en zone inondable par la casse Lero. La mairie a donc entrepris une action auprès du tribunal. SJE s'est jointe à cette action.

La clôture de cet espace, réalisée en containers, murs et grillages, constitue un obstacle au libre débordement des crues de la Mosson qui jouxte la casse occupée maintenant par plusieurs entreprises. Ce site est situé dans le lit de débordement de la rivière, d'où un risque de pollution majeure, de montée plus importante des eaux et de mise en danger des employés.

SJE est invitée à se présenter le 20/09/2018 pour témoigner devant le tribunal correctionnel de Montpellier.



# Non à l'abattage des platanes des Roudères

La Mairie persiste dans sa décision d'abattre les 18 platanes de la rue des Roudères, dont la rénovation est prévue en 2019. Le tableau ci-après démonte un à un les arguments qu'elle avance pour justifier ce massacre. Notre association poursuivra son action pour éviter à notre Mairie de commettre cette erreur irréparable.

## Argumentaire de la Mairie

*L'étroitesse de la rue impose de faire des choix entre les platanes et l'espace sécurisé pour les piétons et les cycles*

*Certains platanes sont malades et présentent des problèmes de stabilité*

*Tous les platanes sont arrivés à maturité*

*Il faudrait réaliser une zone de protection de quatre fois leur diamètre autour de chacun d'eux*



*La proximité des arbres constitue ainsi un obstacle très important pour la réalisation des travaux.*

*... la canalisation d'eaux usées (existante et imbriquée dans les racines) est constituée d'amiante ... son remplacement est nécessaire*

*... la Ville avait déjà prévu de planter 110 arbres là où il n'y en avait aucun! Par ailleurs, plusieurs centaines seront plantées sur les terrains de la clinique Saint Jean et du pôle de consultation*

## Saint Jean Environnement répond :

**Il suffit de supprimer les 8 places de stationnement créées en 2015 le long de la rue**, pour libérer une bande de largeur très suffisante.

**Un seul arbre est concerné et sa situation est loin d'être alarmante** et pourquoi devrait-on abattre les 17 autres ?

**Ils ont environ cent ans et sont encore jeunes. Ils ne méritent pas d'être abattus.** Les arbres majestueux comme les platanes valorisent leur quartier et s'intègrent au patrimoine collectif.

**Les platanes s'adaptent bien au confinement de leurs racines ;** c'est déjà leur cas aux Roudères, ils se portent bien. Rien n'empêche d'ailleurs de faire des revêtements perméables sur des diamètres suffisants autour des arbres.



Le bureau d'études en charge de cet aménagement n'a semble t'il pas été missionné pour étudier une solution conservant les platanes. **Or nous sommes persuadés que tous les réseaux peuvent passer sous la voirie tout en préservant nos arbres.**

Le chantier de retrait des canalisations amiantées conduit à des risques bien supérieurs au fait de les laisser enfouies, et en signalant leur présence sur les plans de récolement.

**Il n'existe aucune réglementation obligeant le retrait des anciennes canalisations en fibrociment** dans le cas de ce chantier.

Rappelons que depuis cinq ans des dizaines d'arbres âgés de trente ans et plus ont été abattus sur les espaces privés et publics. Les arbres plantés le long de la clinique sont d'espèces de petite taille, rien à voir avec de grands platanes.

**Un jeune arbre ne pourra compenser un ancien devenu mature qu'au bout de 50 ans.**

### Arbres en ville, leurs bienfaits :

Les élus et décideurs se disent défenseurs des arbres et avoir parfaitement connaissance des services qu'ils rendent (rappelés ci-contre)

« nous connaissons tout cela ! »

- Absorption par les feuilles et l'écorce de particules fines toxiques
- Stockage du carbone dans ses branches et racines, production d'oxygène
- Absorption de gaz nocifs issus de la circulation
- Protection des piétons de l'ensoleillement
- Atténuation des îlots de chaleur et réduction de la température des maçonneries et donc de l'énergie dissipée par les climatiseurs
- Régulation de l'hygrométrie ambiante
- Habitat et ressources nutritives pour de nombreuses espèces vivantes
- Continuités écologiques favorisant la biodiversité
- Préservation des processus bio-chimiques de sols vivants.
- Effets apaisants sur les humains (baisse d'agressivité scientifiquement prouvée) et autres effets positifs sur la santé.

**C'est en ville que l'on a le plus besoin d'eux.**

Une urbanisation aérée et végétalisée, un cadre de vie répondant aux besoins des citoyens.

Dans ce dossier les élus et décideurs n'abordent pas ces questions pourtant fondamentales.

La présence des platanes rue des Roudères implique de ne pas pouvoir construire à moins de 8 m de leurs troncs, donc en retrait d'au moins 6 m de l'alignement de trottoir. Pour de nombreuses raisons, il faut s'en féliciter; l'erreur commise par la SERM et la municipalité de construire en bordure de trottoir l'immeuble Le Védasio qui occupe le début de rue des Roudères, ne doit jamais se reproduire. Il est aberrant de nos jours de réaliser des rues aussi étroites, en canyon, avec des immeubles en alignement des trottoirs.

## Îlots de chaleur, îlots de fraîcheur

**De nombreuses villes se penchent sur le problème de la chaleur en milieu urbain.** Grâce à des caméras thermiques elles peuvent repérer les points les plus chauds et intervenir pour les transformer en îlots de fraîcheur.

En effet, **l'asphalte sombre, les murs en béton chauffent la journée et restituent cette chaleur le soir.** De ce fait les climatiseurs tournent à plein régime et ... réchauffent encore plus l'atmosphère ! Il suffit pour s'en convaincre de passer devant un bloc de climatiseur... ! On réalise alors toute l'absurdité de ce cercle vicieux.

**Dans les villes qui luttent contre les îlots de chaleur,** les espaces les plus chauds sont progressivement aménagés en « îlots de fraîcheur » :

- Revêtement du sol qui renvoie la chaleur au lieu de la stocker.
- Arbres dont les houppiers (cimes des arbres) se touchent
- Aménagement de parc (dont les effets se font sentir à plus de 100 m)
- Construction de fontaines
- Plantation de massifs floraux et de pelouses
- Murs et toitures de bâtiments végétalisés

**Tous ces aménagements permettent d'abaisser la température de ces quartiers de 5 à 10°C !**

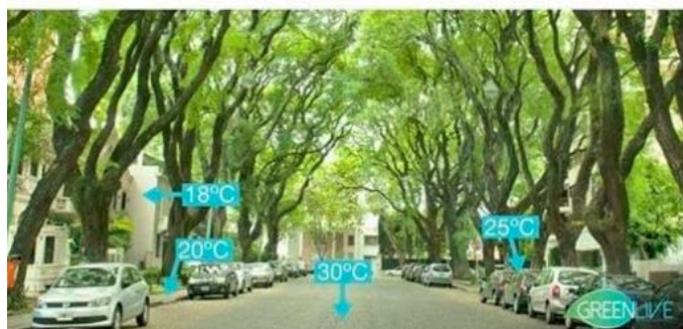
Ils sont indispensables pour favoriser un cadre de vie plus agréable et meilleur pour la santé.

Nos élus et décideurs doivent aborder ces questions devenues fondamentales

### Sans les arbres...



### Avec les arbres !



## Hydrogène Vert

L'hydrogène, composant principal de nombreuses matières et de l'eau, est une source potentielle **d'énergie propre considérable**. La production d'hydrogène gazeux à partir de l'eau est un enjeu colossal, à la fois environnemental et économique.

Une installation pilote de production par électrolyse et de stockage d'hydrogène vient d'être inaugurée à Dunkerque, utilisant l'électricité provenant d'éoliennes ou de panneaux photovoltaïques. Le **stockage à l'état solide** par absorption de l'hydrogène par un composé métallique se développe pour une utilisation à la demande, ou pour son transport. L'expérimentation actuelle porte sur la distribution de l'hydrogène dans un tronçon du réseau de gaz naturel, où il pourra atteindre dans un 1<sup>er</sup> temps 15% du mélange gazeux distribué pour les usages domestiques. C'est le concept 'Power-to-gas' proposé par Engie.

**L'hydrogène stocké** pourra aussi être utilisé, soit comme combustible dans des moteurs thermiques, soit être reconverti en énergie électrique par des 'piles à combustible', autre technologie émergente. Après les quatre taxis parisiens roulant à l'hydrogène depuis plus de trois ans, des trams japonais, un train à hydrogène vient d'être lancé en Allemagne. La filière hydrogène est particulièrement prometteuse dans l'offre des énergies propres se substituant progressivement aux énergies fossiles ou nucléaires.

Réf : « L'hydrogène, carburant de l'après-pétrole ? »  
Auteurs : E.Freund et P. Lucchese.

## Les rendez-vous

**dimanche 2 septembre de 10h à 16h**

Forum des associations  
au parc du Terral - St Jean de Védas

**du 19 au 22 septembre**

Alternatiba - Festival des alternatives  
<http://alternatiba.eu/montpellier/>

**dimanche 30 septembre**

Randonnée du Collectif Ceinture Verte - 10h  
Table ronde sur la transition agroécologique - 14h  
A la Tendresse  
Chemin des Comportes - Montpellier

**dimanche 14 octobre à 10h**

Fête de la Courge  
La Peyrière - St Jean de Védas

Journal d'information de St Jean Environnement  
Site internet : [www.st-jean-environnement.fr](http://www.st-jean-environnement.fr)  
Mail: [sjean.env@gmail.com](mailto:sjean.env@gmail.com) - Tel: 06 82 24 25 65

## Le tour Alternatiba

Les associations « Alternatiba » et « Action non violente COP 21 » organisent depuis plusieurs années un tour de France de 5800 km en vélo, du 9 juin au 6 octobre, de Paris à Bayonne. Il s'agit d'un événement pour agir contre le dérèglement climatique et pour accélérer la transition écologique.

Les 12 cyclistes arrivent à Montpellier **mercredi 19 septembre à 15h**, place de la Comédie, puis Véloration jusqu'à l'espace Oxford, à la Mosson où se dérouleront des rencontres conviviales.

**Du jeudi 20 au samedi 22 septembre, le festival des alternatives** proposera conférences, formation à l'action non violente, assemblées citoyennes, atelier pour savoir faire soi-même.

Nous soutenons cette dynamique en faveur du climat, pour la transition écologique et sociale dans tous les domaines : énergie, alimentation, transports etc...

**Pour plus d'information, se connecter sur le site:**  
<https://alternatiba.eu/montpellier/>



## 1ère Véloration à l'Ouest

Elle a été initiée par plusieurs associations dont SJE et soutenue par les associations "Vélocité", "Mobilité et Déplacement Durable" concernées par la **mobilité difficile à l'ouest de Montpellier**. Ce Collectif a organisé La 1<sup>ère</sup> Véloration le 10 juin 2018 depuis Fabrègues, Saussan, Pignan, Lavérune, Saint Georges d'Orques, Montpellier, Murviel les Montpellier, vers Saint Jean de Védas.

**Le nombre de déplacements motorisés individuels a explosé en direction de Montpellier Métropole** générant chaque jour matin et soir de fortes saturations et autres encombrements de la voirie.

Malgré les faibles distances à parcourir entre les villages, tous situés à 15 mn les uns des autres à vélo, **l'absence d'itinéraires cyclables sécurisés n'incite pas à l'utilisation du vélo** sauf pour les plus téméraires.

**Agissons tous ensemble** pour obtenir une amélioration significative de l'offre d'alternativité, l'alternative à l'autosolisme !

**Venez-nous retrouver pour la 2<sup>ème</sup> édition qui se déroulera début octobre 2018.**